

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20140 - 78ÈME ANNÉE

Proposition de loi déposée en 1998 par les trois députés PCR deux jours après le 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage à La Réunion

10 mai : le PCR à l'origine de la reconnaissance de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité

Le 20 décembre 1998 marquait le 150e anniversaire de l'abolition définitive de l'esclavage à La Réunion. Deux jours plus tard, le 22 mai 1998, les trois députés du Parti communiste réunionnais, Huguette Bello, Claude Hoarau et Elie Hoarau, avaient déposé une proposition de loi visant à la reconnaissance par la France de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité. Quelques temps plus tard, le groupe PS par l'intermédiaire de Christiane Taubira déposa un texte tendant au même objectif. Les deux propositions furent fusionnées, et la députée de Guyane fut nommée rapporteuse d'un texte qui est désormais appelé « Loi Taubira » depuis son vote le 10 mai 2001, mais dont les communistes réunionnais furent à l'initiative. Voici l'exposé des motifs de la proposition de loi des députés du PCR.

L'horreur et l'ampleur des crimes commis lors de la Seconde Guerre mondiale ont donné naissance à la notion de crime contre l'humanité, qui fut consacrée en droit à l'occasion du procès de Nuremberg. La déportation massive, la réduction en esclavage et le traitement inhumain d'hommes et de femmes à raison de leur race, de leur croyance philosophique, religieuse ou politique constituent, au sens du droit international public, un crime contre l'humanité et déclaré comme tel imprescriptible.

L'élaboration actuelle du droit international public et la volonté affichée des États de partager des valeurs communes fondées sur le respect des droits humains font de la reconnaissance et de la sanction du crime contre l'humanité un élément essentiel du caractère civilisé des nations.

Au moment où les anciennes colonies françaises célèbrent le cent cinquantième anniversaire de l'abolition de l'esclavage, il est essentiel qu'au-delà des

ASSEMBLÉE NATIONALE
CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958
ONZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 22 décembre 1998.

PROPOSITION DE LOI

relative à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité.

(Renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du Règlement.)

PRESENTÉE

PAR Mme HUGUETTE BELLO, MM. ELIE HOARAU
et CLAUDE HOARAU,

Députés.

hommages officiels, la Nation s'interroge sur le jugement qu'elle doit porter sur cette page sombre de l'histoire.

« Plus de dix millions d'hommes et de femmes arrachés à leur terre natale d'Afrique et de Madagascar »

Avec plus de dix millions d'hommes et de femmes arrachés dans des conditions atroces à leur terre na-

tale d'Afrique et de Madagascar, la traite constitue la plus longue et la plus massive déportation de populations de l'histoire de l'humanité. C'est pourquoi la mémoire douloureuse des peuples interroge l'histoire de l'Europe, ses choix économiques et ses valeurs à l'aube de ce que les manuels proclament les Temps modernes.

Servies par leur développement économique et par leur technologie, fortes de leur puissance maritime et guidées par la recherche des routes commerciales, les nations occidentales se lancent à la conquête du monde à partir du xve siècle. Le capitalisme naissant est avide d'échanges. Il amorce la construction du marché mondial et institue à cette fin la mondialisation de la traite.(...)

Que pèsent dès lors les femmes, les hommes, les peuples dans l'échange généralisé ? Le Code noir apporte à cela une singulière réponse. Réduits à l'état de simples marchandises, les esclaves voient leur qualité d'homme niée... pour l'éternité. En privant les esclaves marrons de sépulture, l'esclavagisme organise l'oubli. Et c'est ainsi que des milliers d'ancêtres d'Antillais et de Réunionnais furent jetés dans les fosses communes de l'Histoire et de l'oubli. Colbert a inscrit dans les articles de loi les mutilations, les amputations, les exécutions auxquelles s'exposaient les esclaves rebelles. Selon le principe que force doit rester à la loi, des détachements de chasseurs de marrons, des milices armées de l'ordre esclavagiste ont été formés. Sous un tel régime, les droits de l'homme étaient incontestablement bafoués non seulement par la privation de liberté imposée aux esclaves, mais encore parce que ceux-ci étaient considérés comme des marchandises aliénables.

La déportation massive des populations, l'organisation de la traite, la réduction en esclavage d'hommes et de femmes et l'atrocité des crimes constituent les éléments qui caractérisent le crime contre l'humanité.

« Notre île a été un pion dans la stratégie des puissances coloniales »

Les anciennes colonies portent durablement les stigmates de cette histoire fondée sur la violence. Ils se manifestent dans les maux des sociétés des Antilles et de La Réunion et se caractérisent par les inégalités économiques extrêmes et les rapports sociaux marqués par la violence et le mépris.

Cet héritage est à assumer par l'ensemble des Réunionnais et par l'ensemble des Français car leur histoire commune est aussi celle de l'esclavage. Nos liens ont bien été tissés à partir de la décision de la Royauté et de la Compagnie des Indes de nous assigner une place et un rôle servant leurs intérêts économiques, militaires et politiques. Notre île a été un

pion dans la stratégie des puissances coloniales qui se sont déployées dans l'océan Indien.

L'organisation de la traite, le profit tiré d'une main-d'œuvre asservie, la prise de possession par la force des terres et des matières premières sur toute la planète ont incontestablement permis de jeter pour des siècles les bases solides de la domination économique de l'Occident. Notre monde porte encore aujourd'hui la trace de ce rapport d'exploitation et de domination ; les lignes de démarcation entre colonies et métropoles configurent toujours notre planète. En cent cinquante ans, nous sommes passés de la mondialisation de la traite à la mondialisation des échanges, qui enfante aujourd'hui les formes renouvelées de l'esclavage.

« Notre peuple est né d'un crime contre l'humanité »

" Périssent les colonies plutôt qu'un principe " s'écriait Robespierre devant les forces conservatrices hostiles à l'abolition. Ce cri fameux est une leçon politique pour notre présent.

En proclamant la première que la traite et l'esclavage ont constitué et constituent toujours un crime contre l'humanité, la République française peut, comme en 1789, ouvrir la voie à la reconnaissance d'un principe à valeur universelle.

C'est parce que nous sommes des citoyens français, c'est parce que nous sommes des Réunionnais citoyens français, et que nous avons conscience que notre peuple est né d'un crime contre l'humanité, que nous avons le devoir d'assumer, vis-à-vis de nos compatriotes et de nos ancêtres, les conditions historiques de notre naissance et de déposer ce texte devant l'Assemblée nationale.

La République française proclame que la traite et l'esclavage, perpétrés du xvie au xixe siècle contre les populations africaines, malgaches et indiennes déportées aux Amériques et à La Réunion (île Bourbon), constituent un crime contre l'humanité.

Commémoration du 10 mai : journée nationale des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions

10 mai à Sainte-Suzanne : inauguration de l'exposition permanente «la route de l'esclavage et de l'engagé»

La commémoration du 10 mai à Sainte-Suzanne s'est déroulée au Jardin de la mémoire. Ce fut l'occasion pour Nadine Gironcel, candidate du PCR dans la 6e circonscription, de rappeler le rôle décisif du Parti communiste réunionnais dans la lutte pour la reconnaissance de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité.

« En présence d'autres représentants de la Région Réunion, du Département, de la cité des arts et des associations CODEM et HISTORUN, c'est avec un grand fierté que nous la perpétuons ce matin, le travail que nous avons initié à Sainte-Suzanne, pour honorer la mémoire des hommes et des femmes arrachés à leurs terres natales dans des conditions atroces, pendant la période de l'esclavage », indique Nadine Gironcel, candidate du PCR aux législatives dans la 6e circonscription.

En effet, ce travail de mémoire et de réparation envers nos ancêtres a toujours été porté par le Parti Communiste Réunionnais et reconnu depuis 2001 par la loi du 10 mai, dite loi Taubira.



« Permettre aux Réunionnais de connaître d'où ils viennent »

Ce moment de commémoration a eu lieu au Jardin de la mémoire, au Centre-ville de Sainte-Suzanne.

Le Jardin de la mémoire, se veut être un lieu de recueillement et de transmission de notre histoire.

« Cette transmission est pour moi essentielle pour permettre aux réunionnais de connaître d'où ils viennent pour mieux appréhender l'avenir », souligne-t-elle, « c'est

pourquoi, j'ai tenu à être étroitement impliquée dans l'organisation de la commémoration de cette date symbolique du 10 mai, qui reconnaît l'esclavage comme crime contre l'humanité ».

A cette occasion, a été inaugurée également une exposition permanente, intitulée « la route de l'esclavage et de l'engagé », réalisée par les associations CODEM, HISTORUN et la maison du patrimoine.

« Nous c'est z'enfants demoun exilés à la Réunion, sous l'esclavage, nous oublions pas où ça nous sort ! ».

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Dévelopman andojène nou la bézoin ? Akoz pa ! Mé pa pou ranfors lékonomi d'kontoir é lo néokolonyalism.

Mézami prézidan Macron i sorte prête sèrman pou son nouvo mandatir. Mwin la bien pèr nou néna arien d'bon pou atande pou son nouvo kinkéna. Mé ni pé sézi lokazyon pou anparl bande zansien prézidan é an parmi pou la mandatir Sarkozy.

Zot i rapèl Sarkozy la roganize in zéta zénéro pou bande péi l'outremèr é li la fé la sintèze toussala laba dann Paris. Li la di plizyèr zafèr té intéréssan é anparmi li la anparl lo développman andojène – i pé di ossi otosantré – é sa i vé dir roganize oute développman dann landroi wi lé é pou nou sé loséan indien. La pa nou nora di non, pars si nou lé pou lindyanoséani nou lé pou sa. Si nou lé pou lo ko-dévelopman avèk bande zil loséan indien nou lé pou sa. Dann noute kèr nou la pans, ala in prézidan la fini par konprande nou lé dann loséan indien é sé la ké ni doi roganize noute fitir.

Mé oila lété dsi la fin son mandatir é la pa ronouvèl son bail. Mé oila galman ké la nouvèl ministrèze loutremèr, la konpran lé shoz bizarman : konm in téknik pou apiye dsi bande péi l'outremèr pou ranfors lékonomi fransèze, kapar bande marshé, épi rogoumante lo pla la franss dann toute landroi néna in péi l'outre-mèr... In drol fasson oir lé shoze : lo péi loutremèr lété pi konsèrné, mé la puissans néokolonyal oui, é sé èl téi doi tire lo bénéfiss dann lo développman andojène. Alé pa di ni kroi pèrnoèl, alé pa di ni konpran pa franssé ! Ni konpran nou, mé sé lo néokolonyal k'i oi lé shoze alanvèr... alé pa di sé la droite, pars Hollande kan li l'ariv o pouvoir é bin li la aplike doktrine-la, avèk konm rézilta sèrv noute pozission dann loséan indien pou bien instal La franss é borde anou dann fon la kivète.

Si tèlman ké momandoné ni égziss pi dann la Coi (commission loséan indien) é nou téi tir okin lavantaz. Alor mézami, développman andojène ni vé bien – développman oto santré, sa lé bon pou nou, mé pou nou tir lavantaz noute pozission anou dann loséan indien pa pou agrav lo poi lo néokolonyalism.

Arète fé pran anou po d'shanm pou pla kouvèr. A bon ékoutèr, salu !

Justin